

Communiqué de presse

La FEI présente aux candidats à l'élection présidentielle ses propositions pour une ville solidaire et durable

La FEI (Fédération des Entreprises Immobilières) représente des entreprises cotées ou privées qui gèrent 150 milliards d'actifs diversifiés, couvrant 22 millions de m² en France.

Pour les collectivités, ce sont des partenaires apporteurs de solutions innovantes, écologiques, qui répondent aux attentes des citoyens. Inscrivant leur activité dans la durée, les entreprises immobilières adhérentes de la FEI ont été parmi les premières à intégrer la sobriété environnementale et sont largement financées par obligations vertes.

Dans le cadre de la campagne présidentielle, la FEI et ses adhérents apportent aux candidats des propositions très concrètes pour contribuer à répondre à trois enjeux majeurs :

1. Décarboner la ville et la transformer pour l'adapter aux nouveaux usages :

La réglementation doit évoluer pour permettre de transformer des bâtiments obsolètes et énergivores en lieux de vie multi-usages et durables adaptés aux nouvelles aspirations. Ainsi, les bureaux partagés (co-working), résidences partagées (coliving, résidences étudiantes ou senior), à la frontière de plusieurs réglementations, doivent trouver un cadre juridique propre. De même, il convient de soutenir la réhabilitation des zones commerciales vieillissantes et inesthétiques d'entrée de ville, en complément et en soutien à la revitalisation des cœurs de ville.

2. Accélérer la production de logements par les entreprises immobilières :

Au cours du présent quinquennat, nombre de commissions ont conclu à l'insuffisance de la production de logements en France. Face à ce constat, des solutions existent, consistant notamment à inciter à la conversion d'actifs tertiaires en logements par un bonus de constructibilité systématique, gage de la faisabilité financière du projet, ou à permettre la mise sur le marché de bâtiments vieillissants mais à forte plus-value latente en allégeant la fiscalité.

3. Simplifier les réglementations immobilières pour mieux accompagner les jeunes :

Donner de la flexibilité à certaines réglementations permettrait une meilleure prise en compte des aspirations des étudiants et des jeunes entrepreneurs. Ainsi, le public accueilli par les résidences étudiantes devrait être élargi et les superficies de bureaux occupés par les jeunes entrepreneurs (start up) devraient pouvoir augmenter facilement au fur et à mesure de la croissance de leur entreprise grâce aux baux flexibles ou temporaires.

Selon Maryse Aulagnon, Présidente de la FEI : « *Les propositions de notre Fédération sont issues des suggestions et initiatives de nos adhérents pour transformer et améliorer la ville, tant en matière*

d'urbanisme que de développement durable ou de production de logements. Elles n'ont, pour la très grande majorité, aucun impact budgétaire et sont simples et rapides à mettre en œuvre. Nous souhaitons en convaincre les candidats afin de leur permettre de mieux répondre aux enjeux de la ville de demain. »

Pour découvrir l'ensemble des propositions de la FEI, cliquez [ici](#)

Contacts

Nicolas Castex, Everybody Knows, 06.09.58.07.72

Delphine Charles-Péronne, Déléguée générale de la FEI, 06.12.89.25.26

A propos de la FEI

La Fédération des Entreprises immobilières (FEI) est le nouveau nom de la Fédération des Sociétés Immobilières et Foncières (FSIF). Elle rassemble les opérateurs immobiliers qui construisent, louent et gèrent au quotidien des biens immobiliers diversifiés tels que bureaux, commerces, hôtels, entrepôts logistiques, logements, résidences étudiantes ou maisons de retraite en France et à l'étranger. Elle est composée de sociétés immobilières cotées et non cotées qui représentent en France 150 milliards d'euros d'actifs et 22 millions de mètres carrés dont 45% en région, soit 40 % du patrimoine immobilier détenu par des investisseurs institutionnels français.